

BITUMFLEX

RÉSINE SYNTHÉTIQUE À DISPERSION AQUEUSE
POUR LA RÉFECTION DE SURFACES EN ENROBÉ



BITUMFLEX est un produit à deux composants à base de résines acryliques et d'agrégats spéciaux, conçu pour la réparation et le nivellement de surfaces en asphalte présentant des imperfections en termes de planéité ou de pentes correctes avant l'application du cycle de résines acryliques.

AVANTAGES

BITUMFLEX permet de réaliser des réparations rapides et durables de petites et moyennes épaisseurs, car le produit peut également être utilisé en plusieurs couches.

Utilisé comme enduit de finition, il permet de prolonger sensiblement la durée de vie du revêtement bitumineux.

CHAMPS D'APPLICATION

BITUMFLEX est une résine synthétique à dispersion aqueuse, idéale pour :

- ✓ la réfection de sols bitumineux endommagés sur des places et des trottoirs ;
- ✓ les réparations, le comblement des nids de poule et les corrections de pente sur des surfaces bitumineuses ;
- ✓ la réparation des dommages causés par les sels de déverglaçage.

MODE D'EMPLOI

Verser lentement le composant B dans le composant A tout en mélangeant, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène exempte d'agrégats non mélangés ; si nécessaire, le mélange peut être dilué avec, au maximum, 1 litre d'eau propre. Verser **BITUMFLEX** sur la surface à traiter et, à l'aide d'une règle en aluminium de longueur appropriée, étaler le matériau jusqu'à ce que les irrégularités soient complètement comblées. À l'aide d'une truelle, empêcher le matériau de dépasser latéralement la partie à traiter.

CONDITIONNEMENTS ET CONSERVATION

BITUMFLEX est fourni en :

- ▶ fût de 8 kg (A) + fût de 12 kg (B) = 20 kg

Dans son emballage d'origine et bien entreposé à l'abri de l'humidité, à une température non inférieure à +5 °C, le produit conserve ses caractéristiques pendant un an.



© Copyright 2017 - Tous droits réservés - Les indications contenues dans la présente fiche technique répondent de manière réelle et sincère à nos meilleures connaissances actuelles. Des variations peuvent survenir en fonction du degré de précision des diverses phases de pose in situ, à propos desquelles le fabricant décline toute responsabilité. Notre garantie se limite par conséquent à la qualité et à la constance du produit fourni selon les indications. La présente édition annule et remplace les versions précédentes.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

ASPECT	Comp. A : pâte blanche - Comp. B : poudre grise
COULEUR	Gris clair
POIDS SPÉCIFIQUE	2 ± 0,1 kg/l
RÉSIDU SEC	84 ± 1 %
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	de +3 °C à +40 °C
pH	9 ± 1 %
CONDITIONNEMENTS	Fût de 8 kg (A) + fût de 12 kg (B)
CONSERVATION	12 mois

SPÉCIFICATIONS D'APPLICATION à +23 °C

TEMPÉRATURE D'APPLICATION	De +10 °C à +40 °C
HUMIDITÉ RELATIVE	90 % max.
TEMPS DE SÉCHAGE AU TOUCHER	2 heures
PRATICABILITÉ PIÉTONNE	Au moins 4 heures à compter du séchage de la surface
PRATICABILITÉ VÉHICULES	Au moins 24 heures à compter du séchage de la surface
CONSOMMATION	2 kg/m ² par mm
DÉLAI D'UTILISATION - POT LIFE	1 heure

Les délais varient en fonction des conditions environnementales. Les délais indiqués sont calculés à une température de +23 °C et une humidité relative de 50 %.

CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES

FACTEUR D'ABSORPTION DE L'EAU PAR CAPILLARITÉ W24 (UNI EN 1062-3)	0,08 kg/(m ² ·h ^{0.5})
ADHÉRENCE SUR LE BÉTON	2 MPa
ALLONGEMENT À LA RUPTURE (DIN 53504) après 7 jours à +23 % et 65 % h.r.	61 ± 0,5 %

Mentions légales - Version SLCMP du 01.03.2017

Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente fiche, Draco Italiana S.p.A. adopte les paramètres qui y sont indiqués conjointement aux normes de référence correspondantes. Le client est tenu de s'assurer que la présente fiche et les valeurs indiquées sont valables pour le lot de produit concerné et qu'elles ne sont pas périmées et remplacées par celles d'éditions suivantes. En cas de doute, vérifier la correspondance de la fiche avec celle en vigueur au moment de la signature du contrat d'achat disponible sur le site www.draco-edilizia.it et/ou contacter le service technique. Les éventuels conseils relatifs à l'utilisation des produits, fournis par notre personnel, verbalement ou par écrit, à la demande du client, ne constituent pas une obligation accessoire du contrat de vente et ne peuvent en aucun cas représenter une prestation contractuelle de notre part. Ces conseils reposent sur notre expérience et se limitent à l'état actuel des connaissances pratiques et/ou scientifiques ; ils ne sont donc ni obligatoires, ni contraignants pour le client ou l'applicateur. Le client est notamment tenu de tester nos produits pour vérifier qu'ils conviennent au type d'application et d'utilisation prévu, et demeure le seul responsable des choix effectués.